Le bulletin du
SNUipp-FSU 08
UNITAIRES DES ARDENNES

Journal du Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et PEGC des Ardennes - Siège social : 48,rue V.HUGO 08000 Charleville-Mézières - Téléphone et télécopie : 03 24 37 65 74 - E-mail : snu08@snuipp.fr - site web : http://08.snuipp.fr - Directrice de la publication : Sophie CZAMAR - N° CPPAP 1021 S 08017 - N° ISSN 1243-5899 - Imprimé par nos soins.

Restez connectés sur :
http://08.snuipp.fr/
et www.snuipp.fr

Le Ministre avait promis que toutes décisions ne viseraient pas à détricoter des dispositifs en cours sans qu'ils ne soient au préalable sérieusement évalués.

Or, nous constatons que concernant le « plus de maîtres que de classes » l'engagement ne semble pas suivi d'effet. Actuellement, dans certains départements, comme le notre, les IA DASEN procèdent à la fin pure et simple de ce dispositif prometteur pour financer les CP dédoublés en REP. Il s'agit là d'un très mauvais signal envoyé aux équipes qui se sont investies, qui passent des heures pour ajuster ce dispositif pour faire vivre de nouvelles formes de travail au service des apprentissages des élèves. De telles décisions ne peuvent que produire du découragement chez les enseignants alors que ces derniers plébiscitent le dispositif. Comme nous vous l'avons écrit, nous demandons une nouvelle fois d'entendre les enseignants et les chercheurs avant de signer de manière prématurée et injuste l'arrêt du « plus de maîtres que de classes ».

Concernant les CP dédoublés, il sera indispensable de tenir compte également des résultats des évaluations, comme celles des CP dédoublés menées par Luc Ferry, qui pour que les effets soient notables, soulignent l'importance de professeurs formés, de classes hétérogènes et de mesures sociales en dehors de l'école. De même l'expérience STAR à laquelle il est fait référence a été abandonnée au profit d'une scolarisation précoce des élèves dont l'effet est bien meilleur sur la réussite des apprentissages.

Entendre les enseignants, c'est également ce que nous demandons sur le dossier des rythmes. Au SNUipp-FSU, nous avons donné la parole aux collègues que nous représentons. En quelques jours, c'est 30 000 enseignants, soit 10% de la profession, qui ont apprécié qualitativement la réforme. Une réforme qui s'est beaucoup construite à partir du péri-scolaire et des contraintes des collectivités et qui ne se traduisent pas de manière uniforme sur le territoire. Pour certains, 4 jours et demi ont donné satisfaction et il faut leur permettre de poursuivre avec 5 matinées de classe. D'autres sont insatisfaits et vivent de réelles difficultés pour leurs élèves et pour eux-mêmes.
Pour ces écoles, il faut permettre des évolutions. En ce sens, le nouveau décret, qui propose d'élargir les champs des possibles est un début de réponse.

Mais nous ne sommes pas dupes du calendrier électoral, du risque de trop donner la main aux communes, et d'aller à court terme vers un retrait des engagements financiers de l'État. Nous dénonçons son caractère précipité, l'absence de concertation préalable, la difficulté pour les familles, les enseignants de s'organiser ou les instances de se tenir, le risque qui pèse sur un appauvrissement de l'offre péri- scolaire et les menaces sur les emplois territoriaux.

Cela n'élude en rien une nécessaire réflexion sur les rythmes de l'élève selon son âge, la journée, la semaine ou l'année et ce en respectant le 7/2 (7 semaines d'école pour 2 semaines de congé) mis à mal par l'entreprise du tourisme et la nécessité de proposer à tous les élèves quelle que soit l'organisation de la semaine, des continuités cohérentes et de qualité entre le temps scolaire et extrascolaire.

En 2013, le dossier des rythmes avait pollué le débat éducatif, nous ne souhaitons pas qu'il en soit de même. En donnant la parole aux enseignants ceux-ci nous rappellent les enjeux essentiels pour l'école qui ne se réduisent pas à un problème d'emploi du temps. Il est urgent de recentrer notre école sur les vrais déterminants de la réussite de tous les élèves.

Pas de dogmatisme mais du pragmatisme. Ainsi, pour le SNUipp-FSU, la nouvelle séquence qui s'ouvre doit être enfin celle de l'amélioration des conditions de travail des enseignants vecteur d'une plus grande réussite des élèves.

Le bureau du SNUipp-FSU 08

N° 201 Sommaire
N° CPPAP : 1021 S 08017
Trimestriel :
avril-mai-juin 2017 0,50 €

p. 1 : Éditorial
pp. 2-3 : CTSD
p. 4 : Remplacement
pp. 5-11 : Mouvement
p. 12 : Bulletin d'adhésion

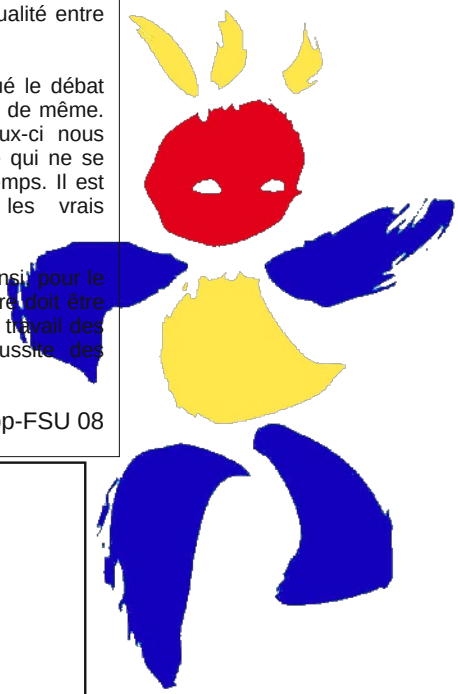

Mouvement intra départemental

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR LE MOUVEMENT SUR :
http://e-mouvement.snuipp.fr/08/

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. (Article 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, contactez la section départementale._

CTSD 16 JUIN

Ajustement de la carte scolaire

Au CTSD du vendredi 16 juin, pour le dédoublement des CP, la DSDEN finit par consentir à nous informer officiellement (nous avions produit notre enquête auprès des écoles) qu'elle utilise 6 PDMQDC redéployés/réaffectés, 2 PDMQDC devenant "PDMQDC prioritaires CP" (en fonction des effectifs) et réimplante 5 postes pour les 12 écoles concernées.

Aucune de ces mesures n'était prévue dans la présentation ni n'apparait dans les documents et a fortiori dans la balance des postes qui comptabilise les mesures de carte scolaire !

La DSDEN n'affiche pas le redéploiement de 6 PDMQDC - postes profils redevenant "simples adjoints" - ni les 5 ouvertures.

Nous ne savons pas non plus où elle "prend" les 5 moyens pour les 5 implantations !

Le déficit en postes annoncé par la DSDEN de - 1.25 serait en fait, selon notre étude au moins de - 6,25 !

Le ministère va-t-il ré-abonder le compte de la DSDEN des Ardennes ou bien va-t-elle devoir reprendre ces postes ailleurs ?
Pour les personnels, un recrutement de stagiaires plus important que prévu vient peut-être combler un peu le déficit ?

Projet des MESURES 1er DEGRE - Rentrée 2017 - CTSD 16 juin 2017

Retraits Écoles hors Éducation prioritaire	Type	CTSD Janvier	Infos CTSD, CAPD intermédiaires, 21 mars, 3 avril et 15 mai	CTSD 16 juin
Sécheval	Prim 3	Retrait ferme		
Carignan	Elém 10	Retrait ferme		
Flandres	Prim 12	Retrait ferme devenu conditionnel		Retrait ferme
Bairon et ses environs	Prim 10	Retrait ferme		
Floing Gaulier	Prim 8	Retrait ferme		
Chémery-Chéhéry/Vendresse	RPD 6	Retrait ferme		
A. Caquot Charleville-Mézières	Prim 7	Retrait ferme		
Prix-lès-Mézières	Prim 7	Retrait ferme		
Saint Hilaire Givet	Elém 8	Retrait ferme		
Saulces-Monclin	Prim 8	Retrait ferme		
Haraucourt	Prim 3	Retrait ferme		
La Citadelle Charleville-Mézières	Prim 12	Retrait conditionnel	Mesure abandonnée	Mesure abandonnée
Retraits Écoles en Éducation prioritaire				
L'esplanade Sedan	Prim 9	Retrait ferme		
Trabbia Revin	Prim 9	Retrait ferme		
La Vallée Bogny-sur-Meuse	Prim 9	Retrait ferme		
Bellevue Sedan	Prim 10	Retrait conditionnel	Mesure abandonnée CTSD mars 2017	
Implantations Écoles hors Éducation prioritaire				
Juniville	Prim 10	Implantation ferme		
Hannogne Saint Rémy	Prim 3	Implantation ferme		
Nouvion-sur-Meuse	Prim 9	Implantation conditionnelle		Implantation ferme
La Francheville	Prim 5	Implantation conditionnelle		Mesure abandonnée
A. Croizat Charleville-Mézières	Prim 4	Implantation conditionnelle		Mesure abandonnée
Avançon / Saint Loup	RPD 3	Implantation conditionnelle		Implantation ferme
H. Biston Rimogne	Mat 3	Implantation conditionnelle Accueil des moins de 3 ans		Implantation ferme

CTSD 16 JUIN

Ajustement de la carte scolaire

Implantations Écoles en Éducation prioritaire				
V. Hugo Bogny-sur-Meuse	Elém 5	Implantation ferme		
R. Hugot Bogny-sur-Meuse	Mat 4	Implantation ferme		
Mozart Charleville-Mézières	Prim 11	Implantation conditionnelle		Implantation ferme
Colibris Charleville-Mézières	Mat 3	Implantation conditionnelle Accueil des moins de 3 ans		Mesure abandonnée

Restructuration du réseau d'écoles : pour la rentrée 2018
Laifour Prim 2
Deville Elém 3
> RPD 5 Deville Laifour

Autres mesures
Maintien d'une 1/2 décharge des directions 1/3 (8-9 classes).
Maintien de la décharge actuelle si baisse due à un retrait.
Chargé de mission EIP GECD : -1

Autres mesures suite au CTSD du 16 juin
CP dédoublés (REP+) total + 5
Sedan Leclerc Adam : +1
Capucine Charleville : +1
Vienot Charleville : +1 (+0,50 décharge : décharge complète 14 classes)
Baudin Charleville : +1
Haybions Charleville : +1
Pierre Mendès F Charleville : +0,25 décharge : D4

Nouvelles mesures suite au CTSD du 16 juin :
chargé de mission « pédagogie, innovation et recherche » : - 1
compensation Décharges PEMF (de 0,25 à 0,33) : + 2

PDMQDC
Dodeman Vouziers +1
Verdun Donchery +1
Devant Nouzon Nouzonville +0,5
Centre Nouzonville +0,5
Rouget de l'Isle Charleville-Mézières +0,5

Brigade Rethel +3
Brigade Revin +1

Poste Projet Langue -1

Poste A CAES Implanté H. Thomas -1 : retrait ferme au CTSD du 16 juin 2017.

Autres mesures conditionnelles
Poste coordinateur handicap -1

SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

Remplacement : vive le nouveau management… de la pénurie… à flux tendus !

Témoignage d'une enseignante qui voit ses conditions de travail se dégrader ainsi que les relations entre les personnels de l'EN.

Depuis 2 ans, depuis que les remplacements se gèrent à flux tendu, il y a un réel problème de gestion :

- envoi d'enseignants sur le même remplacement,
- oubli quelquefois lorsqu'on n'a pas de remplacement. Nous devons appeler pour dire qu'untel est disponible.
- oubli des personnes qui appellent et qui préviennent de leur absence.
- renvoi d'un remplaçant au premier enseignant qui appelle au lieu de patienter un petit peu afin de voir les priorités. Du coup, le brigade rattaché à l'école n'a pas forcément le plus long remplacement dans son école de rattachement.

Je comprends tout à fait que cette nouvelle organisation n'est pas facile à trouver et ce ne sont pas sur ces points que je la blâme le plus ! Surtout que les erreurs sont humaines, et évidemment, elles sont tout à fait pardonnables et acceptables. Malheureusement il n'y a pas que ça...

- Avant, lorsque nous avions un remplacement seulement le matin ou seulement l'après midi, nous pouvions y aller dès le matin et y rester l'après midi s'il n'y avait pas besoin de nous ailleurs évidemment, ce qui permettait de faire le lien avec le maître ou la maîtresse.
- Plusieurs fois, il a fallu que je sois à 13h30 dans une école après une "petite" heure de route. Il fallait donc que je parte vers 12h15. On m'a demandé d'être dans mon école de rattachement le matin de 9h00 à 12h15. Lorsque j'ai demandé quand est-ce que je mangeais, on m'a répondu très sèchement que je n'avais qu'à manger à 11h30.
- Lorsqu'on prend rdv auprès de l'IEN, ce que j'ai fait l'année dernière, c'est assez magique, cela s'adoucit... Et même les distances de remplacement se raccourcissent... S'il faut faire ça tous les ans, ça paraît un peu contraignant pour tout le monde...

- En décembre, j'étais en remplacement long à une heure de route de chez moi. On m'a demandé d'aller remplacer pendant 2 jours une autre maîtresse et de laisser mes préparations et la classe dans laquelle j'étais est restée sans remplaçant. On m'a dit que ça faisait deux jours que les CP n'avaient pas de remplaçant. Ensuite avec une collègue, nous avions trouvé une solution. Il y avait un jour sur les deux où elle n'avait pas de remplacement à faire et le deuxième elle remplaçait la directrice dans l'école où j'étais parce qu'elle a eu des jours de formation pendant ses jours de décharge. Cette directrice était d'accord pour ne pas être déchargée ce jour-là.
- Il est arrivé plusieurs fois où, avec des collègues, nous souhaitions échanger nos lieux de remplacements. À chaque fois, cela nous a été refusé sans aucun argument. Une fois, alors que je demandais à avoir le remplacement long qui était dans mon école de rattachement, l'argument de la continuité pédagogique a été émis sauf que la remplaçante n'a pas fait tout le remplacement, quelqu'un d'autre a été mis et en plus, c'est moi qui, au final, ai fini le remplacement toute la période suivante...
- Quand je demande jusque quand je poursuis un remplacement, on me répond jusqu'à ce que la maîtresse revienne. Ce que je demande c'est une date afin de pouvoir préparer la classe. C'est alors qu'on me répond qu'on ne connaît pas les dates d'absences des enseignants par cœur, ...
- La plupart du temps, les enseignants que nous remplaçons sont au courant avant nous que nous les remplaçons. On ne nous donne l'info que la veille... Quand les enseignants au courant nous contactent, pas de soucis mais lorsqu ils ne le font pas et attendent qu'on le fasse, c'est moins bien.

Ajouter à tout ça toutes les petites réflexions déplacées évidemment en nommant les personnes !
" Elle, elle n'a pas fait beaucoup de route depuis le début de l'année, on va l'envoyer là-bas ! Elle, elle n'a pas fait grand chose depuis le début de l'année, on va l'envoyer là. Oh Ben elle, elle est tout le temps en arrêt… ! Elle, dès que je l'envoie loin elle s'arrête. Elle, tu sais, c'est pas facile dans sa vie… Elle, elle se plaint tout le temps… Elle est quand même gonflée de se plaindre... On t'a rattachée à ..., pourquoi est-ce que tu te plains encore ? Moi aussi, j'en ai marre, je pense que je vais arrêter…"

En étant brigade, nous sommes énormément isolés. Avec toutes ces réflexions, on pense qu'on fait plus de route que les autres, que les autres en font moins que nous.

A ajouter à ça, il n'y a jamais aucune concertation pour les longs remplacements. Ils sont donnés en début d'année sans aucune discussion. Ce qui accentue ce sentiment d'injustice et d'inégalités.

MOUVEMENT INTRA 2017

Les résultats de la 1ère phase.

NOM TYPE DE POSTE	VILLE	ECOLE
ABSOUS JULIEN ADJOINT(E)MATERNELLE TD	DEVILLE	ECOLE MAT
AMIOT MELODIE P.E. EN ETABLISSEMENT SPECIALISE TP	BELLEVILLE ET CHATILLON SUR BAR	ETAB. SPE. INST. DE REEDUC. ARGONNE
ANS LUDOVIC BD STAGES TD	ADJOINT IA	
AUBERT JESSICA ADJOINT(E)MATERNELLE TD	DOUZY	ECOLE MAT
AUBERTIN MATHILDE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	CHARLEVILLE MEZIERES	ECOLE ELEM LES HAYBIONS
BAAZAOUI STEPHANIE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	BOGNY SUR MEUSE	ECOLE MAT DANTON
BACH ANNE LAURE BD TD	RETHEL	
BARBOTIN DIMITRI POSTE RASED (OPTION G OU E) TP	RETHEL	ECOLE MAZARIN
BATISSE CLARISSE PSYCHOLOGUE TD	FUMAY	ECOLE LE CHARNOIS
BATTEUX MARIE MAITRE FORMATEUR TD	CHARLEVILLE MEZIERES	ECOLE JEAN ZAY
BAURE NATHALIE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	TOURNES	ECOLE PRIMAIRE
BELVA IRIS MAITRE SUPPLEMENTAIRE TD	NOUZONVILLE	ECOLE DU CENTRE
BERSON ARIANE P.E. EN ETABLISSEMENT SPECIALISE TP	GLAIRE	IME LA TOUR
BEZY MYLENE BD TD	RETHEL	
BOISTAY AMANDINE BD TD	REVIN	
BORREGO EMILIE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	CHARLEVILLE MEZIERES	ECOLE ELEM LES HAYBIONS
BOUCHET HELENE BD TD	RETHEL	
BOUGARD EUGENIE DIRECTION ELEMENTAIRE TD	FAGNON	ECOLE ELEM R.P.D.
BOURIGAULT TREVISANU SYLVIE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	VOUZIERS	ECOLE ELEM ABEL DODEMAN
BOUXIN MELISSA BD TD	ETAB. SPE. CTRE AUDIOPHONOLOGIE	
BOYER BAERT PASCALE POSTE RASED (OPTION G OU E) TD	SEDAN	ECOLE ESPLANADE
BRASSEUR ANDRE CLIS TP	ROCROI	ECOLE P.MENDES FRANCE
BREHAUX KEVIN BD TD	VOUZIERS	
BRICE MANUEL DIRECTION ELEMENTAIRE TD	SEDAN	ECOLE FRENOIS
BRIFFLOT MELANIE ASH ECOLE (OPTION E) TP	BOGNY SUR MEUSE	ECOLE ELEM V. HUGO
BROYER ADELE BD TD	REVIN	
BRUNEL ELODIE MAITRE SUPPLEMENTAIRE TD	VOUZIERS	ECOLE ELEM ABEL DODEMAN
BUARD JORDAN ADJOINT EN SEGPA (OPTION F) TP	FUMAY	SEGPA ANNEXEE AU CLG LES AURAINS
CAHART JULIETTE BD TD	DRICOURT	IME LES SYLVAINS
CALINE DELAVEAU HELENE MAITRE SUPPLEMENTAIRE TD	CHARLEVILLE MEZIERES	ECOLE HENRI BRONNERT
CAMUS MELANIE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	CHARLEVILLE MEZIERES	ECOLE JEAN ZAY
CAPITAINE DIDIER MAITRE FORMATEUR TD	CHARLEVILLE MEZIERES	ECOLE JOLIOT CURIE
CARLIN MATHILDE ADJOINT EN SEGPA (OPTION F)	NOUZONVILLE	SES SEGPA ANNEXEE AU COLL . ROGISSART
CASSAR FLOSSIE CLIS TP	BOGNY SUR MEUSE	ECOLE DE LA VALLEE
CHARLIER SARAH ADJOINT ELEMENTAIRE TD 2	NEUFLIZE	ECOLE PRIMAIRE
CHARLOT JEAN FRANCOIS ZIL ELEMENTAIRE TD	MARGUT	ECOLE POLE SCOLAIRE
CHAYOT SYLVAINE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	RETHEL	ECOLE JEAN MERMOZ
CIEUR CELINE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	REVIN	ECOLE ELEM MICHEL TRABBIA
COLLET AMELIE BD TD	RETHEL	
COLLIN MARIANNE P.E. EN ETABLISSEMENT SPECIALISE TP	BOUTANCOURT	IME BOUTANCOURT
COMBAL PAULINE BD TD	RETHEL	
CORBELLARI DOROTHEE DIRECTION ELEMENTAIRE TD	VIVIER AU COURT	ECOLE F.MITTERRAND
COUTEL SOPHIE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	BRIEULLES SUR BAR	ECOLE PRIMAIRE
DAPEI RENATE BD STAGES TD	ADJOINT IA	
DEBAY CHRISTELLE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	ST LAURENT	ECOLE PRIMAIRE
DEGOUVE SEBASTIEN ADJOINT ELEMENTAIRE TD	REVIN	ECOLE ELEM LA CAMPAGNE
DEHOCHE VIRGINIE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	LES AYVELLES	ECOLE PRIMAIRE
DELON JEAN LUC BD TD	SEDAN	ECOLE GEORGES OUVRARD
DELSOL AUDREY P.E. EN ETABLISSEMENT SPECIALISE TP	BELLEVILLE ET CHATILLON SUR BAR	ETAB. SPE. IME ARGONNE
DELVENNE CAROLINE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	VOUZIERS	ECOLE MAT AVETANT
DEMARVILLE EMMANUEL DIRECTION ELEMENTAIRE TD	CARIGNAN	ECOLE ELEM ELEMENTAIRE
DEMORGNY VANESSA ADJOINT ELEMENTAIRE TD	MARGUT	ECOLE POLE SCOLAIRE
DONATO DURAND MARION ADJOINT ELEMENTAIRE TD	BOURG FIDELE	ECOLE PRIMAIRE
DOS SANTOS FERREIRA ANAIS ADJOINT ELEMENTAIRE TD	FRANCHEVAL	ECOLE PRIMAIRE
DOURLET SANDRINE DIRECTION ELEMENTAIRE TD	ST LAURENT	ECOLE PRIMAIRE
DUBOIS NOEMIE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	RETHEL	ECOLE GAMBETTA
DUMETIER ANAIS POSTE RASED (OPTION G OU E) TP	RETHEL	
DUMONT PASCAL BD STAGES TD	ADJOINT IA	
DUPUY MARGOT DIRECTION ELEMENTAIRE TP	CHARLEVILLE MEZIERES	ECOLE PLACE D'ETION
DUTHOIT FLORENCE ZIL ELEMENTAIRE TD	LIART	ECOLE POLE SCOLAIRE
FERRE JEROME POSTE RASED (OPTION G OU E) TP	CHARLEVILLE MEZIERES	ECOLE JOLIOT CURIE
FEUCHER BENEDICTE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	VOUZIERS	ECOLE ELEM ABEL DODEMAN
FIQUEMONT ARMELLE DIRECTION ELEMENTAIRE TD	JUNIVILLE	ECOLE PAUL VERLAINE
FLEURY VANESSA CLIS TP	NOUZONVILLE	ECOLE DU CENTRE
FOURNET JEANNE DIRECTION ELEMENTAIRE TD	SAULCES MONCLIN	ECOLE PRIMAIRE
GALLOIS LUDIVINE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	RETHEL	ECOLE MAZARIN
GENTIL LORETTE P.E. EN ETABLISSEMENT SPECIALISE TP	CHARLEVILLE MEZIERES	
GENTILS ANGELIQUE CLIS TP	VILLERS SEMEUSE	ECOLE ELEM LE PLATEAU
GEORGIN BENEDICTE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	SEDAN	ECOLE MAT LA PLAGE
GIBONI LEPETZ AURORE DIRECTION ELEMENTAIRE TD	BALAIVES ET BUTZ	ERPD ECOLE ELEMENTAIRE
GILLET ANNE LISE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	HANNOGNE ST MARTIN	ECOLE HANNOGNE SAPOGNE
GINGEMBRE PAULINE BD TD	VOUZIERS	
GIRO NATHALIE P.E. EN ETABLISSEMENT SPECIALISE TP	MARGUT	ECOLE POLE SCOLAIRE
GOGLIN PASCALINE ENSEIGNANT EN UPI/ULIS (OPTION D) TD	SAULT LES RETHEL	COLLEGE
GONZALEZ PEGGY ADJOINT(E)MATERNELLE TD	CHARLEVILLE MEZIERES	ECOLE MAT CALMETTE
GUILLAUME ANGELE ADJOINT EN SEGPA (OPTION F) TP	SEDAN	SES SEGPA ANNEXEE AU COLLEGE LE LAC
GUITTON JULIE POSTE RASED (OPTION G OU E) TP	REVIN	ECOLE ELEM MICHEL TRABBIA
HENON LUCIE ZIL ELEMENTAIRE TD	RENWEZ	ECOLE JULES MICHELET
HENOUX STEPHANIE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	RAUCOURT ET FLABA	ECOLE PRIMAIRE

MOUVEMENT INTRA 2017

Les résultats de la 1ère phase.

HENRIET LOIC MAITRE SUPPLEMENTAIRE TD 2	DONCHERY	ECOLE DE VERDUN
HENRIET REGIS POSTE RASED (OPTION G OU E) TP	SIGNY L ABBAYE	ECOLE ELEM ELEMENTAIRE
HENRY ANNE DIRECTION ELEMENTAIRE TD	RETHEL	ECOLE MAZARIN
HENRY NICOLAS ADJOINT ELEMENTAIRE TD	HAYBES	ECOLE PRIMAIRE
HEURTEAUX NATHALIE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	VIREUX MOLHAIN	ECOLE ELEM M.ROBINET
HOLVOET LAURENE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	NEUFLIZE	ECOLE PRIMAIRE
HOSSON AURELIE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	HANNOGNE ST REMY	ECOLE PIERRE COCHART
HUBERT CATHERINE P.E. EN ETABLISSEMENT SPECIALISE TP	MARGUT	IME LA TOUR (ESP. SCOL. 3 CAN
HUNTER LAURENCE CLIS TP	SIGNY L ABBAYE	ECOLE ELEM ELEMENTAIRE
JIQQIR NICOLE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	CHARLEVILLE MEZIERES	ECOLE HENRI BRONNERT
JOBERT SEBASTIEN ADJOINT ELEMENTAIRE TD	GIVET	ECOLE ELEM CHARLES DE GAULLE
JOMAIN JENNIFER ADJOINT EN CLASSE D'INITIATION ETRANGERS TD	CHARLEVILLE MEZIERES	ECOLE ELEM PIERRE VIENOT
JOUVIN CELINE BD TD	CHARLEVILLE 2	
KEIME MARIE DIRECTION ELEMENTAIRE TP	LES MAZURES	ECOLE PRIMAIRE
LAFOSSE DANY BD TD	ADJOINT IA	
LAHURE AURELIE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	CHARLEVILLE MEZIERES	ECOLE ELEM PIERRE MENDES-FRANCE
LALLEMENT CLEMENCE P.E. EN ETABLISSEMENT SPECIALISE TP	SEDAN	IME DE L EDPAMS (LABRETECHE)
LAMBERT AMANDINE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	GESPUNSART	ECOLE PRIMAIRE
LAMBERT FLORE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	SAULT LES RETHEL	ECOLE PRIMAIRE
LAUNOIS EMILIE DIRECTION ELEMENTAIRE TD	MONTHOIS	ECOLE PRIMAIRE
LE BARS PAULINE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	SAVIGNY SUR AISNE	ECOLE ELEM R.P.D.
LEFLON CORALIE ZIL ELEMENTAIRE TD	CARIGNAN	ECOLE ELEM ELEMENTAIRE
LEGAND SEBASTIEN ADJOINT EN SEGPA (OPTION F) TP	CARIGNAN	SEGPA ANNEXEE MULTISITE CARIGNAN-
LEGRAND BOURAND STEPHANIE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	GIVET	ECOLE MAT BON SECOURS
LEMOINE CATHERINE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	FLOING	ECOLE GAULIER
LEQUEUX CATHY P.E. EN ETABLISSEMENT SPECIALISE TP	DRICOURT	IME LES SYLVAINS
LESURE VIRGINIE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	SAULT LES RETHEL	ECOLE PRIMAIRE
LORINET SANDRA BD TD	VOUZIERS	
LORIOT PATRICIA ADJOINT ELEMENTAIRE TD	LA FRANCHEVILLE	ECOLE PRIMAIRE
LOY LAETITIA ADJOINT(E)MATERNELLE TD	MONTHOIS	ECOLE PRIMAIRE
LYVER NICOLAS BD TD	RETHEL	
MANGENEY VANESSA BD TD	REVIN	
MANIEZ AUDREY ADJOINT ELEMENTAIRE TD	SEDAN	ECOLE FRENOIS
MARCHAND MARYLINE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	SEDAN	ECOLE MAT RESIDENCE
MARINI FRANCK DIRECTION ELEMENTAIRE TD	BOGNY SUR MEUSE	ECOLE DE LA VALLEE
MARTAUD KATIA POSTE RASED (OPTION G OU E) TP	CHATEAU PORCIEN	ECOLE JEAN DION
MASCETTI VIRGINIE BD TD	CHARLEVILLE 1	
MECHIN CHRISTINE PSYCHOLOGUE TD	CHARLEVILLE MEZIERES	ECOLE JEAN ZAY
MINE SANDRINE BD TD	CHARLEVILLE 1	
MIQUEL AMELIE BD TD	VOUZIERS	

MOHIMONT JESSICA ADJOINT(E)MATERNELLE TD	SEDAN	ECOLE BELLEVUE
MOLENDINI AMANDINE DIRECTION ELEMENTAIRE TD	ST MENGES	ECOLE ELEM
MONCOURIER JACQUES ADJOINT EN SEGPA (OPTION F) TD	RIMOGNE	SES SEGPA ANNEXEE AU CLG BLANC MARAIS
MONNET ISABELLE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	JUNIVILLE	ECOLE PAUL VERLAINE
MORGEON VANESSA P.E. EN ETABLISSEMENT SPECIALISE TP	BAZEILLES	IME DE MONTVILLERS
MOTHE FLORENT DIRECTION ELEMENTAIRE TD	REVIN	ECOLE CALMETTE
NEPERTIK VIRGINIE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	VIREUX WALLERAND	ECOLE DES BRUYERES
NEVEUX CINDY BD TD	CHARLEVILLE MEZIERES INSPECTION	
NIZET AGATHE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	GRANDPRE	ECOLE PRIMAIRE
NOEL AURELIE DIRECTION MATERNELLE TD	VRIGNE AUX BOIS	ECOLE MAT JEAN MONNET
NOEL ELODIE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	MESSINCOURT	ECOLE PRIMAIRE
NOEL JOANNE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	CARIGNAN	ECOLE ELEM ELEMENTAIRE
NOLET MAITE CLIS TP	SEDAN	ECOLE ELEM BLANPAIN
NOUVIAN FLORENCE BD TD	RETHEL	
ODILLARD ALLISON ADJOINT(E)MATERNELLE TD	DOUZY	ECOLE MAT
ORQUEVAUX CLAUDIA ADJOINT ELEMENTAIRE TD	BLAGNY	ECOLE PRIMAIRE
PALICH ELODIE BD TD	MONTCY NOTRE DAME	IME DE MONTCY NOTRE DAME
PATUREAUX DAVID BD STAGES TD	ADJOINT IA	
PEROT AURELIE P.E. EN ETABLISSEMENT SPECIALISE TP	HAYBES	IME DE MORAYPRE
PERRIN FLORENCE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	POIX TERRON	ECOLE ROBERT GOBEZ
PESNEL CYRIL JEAN BD TD	CHARLEVILLE 1	
PETRE ELISE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	CHARLEVILLE MEZIERES	ECOLE MAT CALMETTE
PIETREMENT LAURE P.E. EN ETABLISSEMENT SPECIALISE TP	HAYBES	IME DE MORAYPRE
POIGNON CLAUDINE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	MONTHOIS	ECOLE PRIMAIRE
PREVOT MURIEL ADJOINT(E)MATERNELLE TD	CHARLEVILLE MEZIERES	ECOLE JOLIOT CURIE
PROTIN JULIE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	ROUVROY SUR AUDRY	ECOLE PRIMAIRE
QUAEGEBEUR KATTY DIRECTION ELEMENTAIRE TD	BOGNY SUR MEUSE	ECOLE LES VANNELLES
RALLET NICOLAS P.E. EN ETABLISSEMENT SPECIALISE TP	CHARLEVILLE MEZIERES	ETAB. SPE. CTRE AUDIOPHONOLOGIE
RENOLLET LAURIE ASH ECOLE (OPTION E) TP	SEDAN	ECOLE ELEM BLANPAIN
RESTIVO FABIAN POSTE RASED (OPTION G OU E) TP	NOUZONVILLE	ECOLE DEVANT NOUZON
RICHARD MAUPILLIER CELINE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	POURU ST REMY	ECOLE ELEM
RICHET OLIVIER DIRECTION ELEMENTAIRE TD	MAUBERT FONTAINE	ECOLE PRIMAIRE
RIMBERT VERONIQUE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	VOUZIERS	ECOLE ELEM ABEL DODEMAN
ROBIN MANON MAITRE SUPPLEMENTAIRE TD	REVIN	ECOLE CALMETTE
ROBINET STEPHANIE DIRECTION ELEMENTAIRE TD	POURU ST REMY	ECOLE ELEM
ROFFIDAL VALERIE BD TD	ADJOINT IA	
ROUI LAURINE BD TD	SEDAN	
ROUSCHOP AURELIE P.E. EN ETABLISSEMENT SPECIALISE TP	ROCROI	IME LES SAPINS
ROVELLO RITA P.E. EN ETABLISSEMENT SPECIALISE TP	CHARLEVILLE MEZIERES	ETAB. SPE. CTRE AUDIOPHONOLOGIE
RUIZ VIRGINIA P.E. EN ETABLISSEMENT SPECIALISE TP	HAYBES	IME DE MORAYPRE

MOUVEMENT INTRA 2017

Les résultats de la 1ère phase.

RZEPCZAK GALLOT CECILE ENSEIGNANT EN UPI/ULIS (OPTION D) TD	CHARLEVILLE MEZIERES	COLLEGE LEO LAGRANGE
SAADA AURELIE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	JOIGNY SUR MEUSE	ECOLE PRIMAIRE
SATABIN LEA ASH ECOLE (OPTION E) TP	REVIN	ECOLE CALMETTE
SATIROUDINE FAOUZIA BINTI POSTE RASED (OPTION G OU E) TP	SEDAN	ECOLE ELEM BLANPAIN
SAUVAL EMMANUELLE DIRECTION MATERNELLE TD	SEDAN	ECOLE MAT RESIDENCE
SEBILLE PROLA FLORENCE ENSEIGNANT EN UPI/ULIS (OPTION D) TD	RETHEL	ECOLE ELEM LPO PAUL VERLAINE
SICART CATHERINE P.E. EN ETABLISSEMENT SPECIALISE TD	CHARLEVILLE MEZIERES	ETAB. SPE. ITEP
SIMON DAPHNEE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	LAUNOIS SUR VENCE	ECOLE JULES MARY
SIMON ELODIE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	GESPUNSART	ECOLE PRIMAIRE
SOLIMAN AURORE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	RETHEL	ECOLE LOUIS JOUVET
SOUDANT ALINE DIRECTION MATERNELLE TD	OLIZY PRIMAT	ECOLE MAT R.P.D.
TESSARI LUCIE DIRECTION ELEMENTAIRE TP	SIGNY L ABBAYE	ECOLE ELEM ELEMENTAIRE
TESSIER DERAM MAITE DIRECTION ELEMENTAIRE TD	CHARLEVILLE MEZIERES	ECOLE ELEM HENRI THOMAS
THOYER ANGELIQUE BD TD	RETHEL	
THUBE CELINE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	GRANDPRE	ECOLE PRIMAIRE
TISSET CHRISTELLE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	CHARLEVILLE MEZIERES	ECOLE KENNEDY
VALET JULIE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	BOGNY SUR MEUSE	ECOLE ELEM V. HUGO
VANZELLA YOANN ADJOINT ELEMENTAIRE TD	DEVILLE	ECOLE ELEM LES HAYBIONS
VENUTI LECAT VIRGINIE BD TD	VOUZIERS	
VERMEULEN AURELIE ADJOINT(E)MATERNELLE TD	RETHEL	ECOLE LOUIS JOUVET
VINCENT APOLLINE MAITRE SUPPLEMENTAIRE TD	NOUZONVILLE	ECOLE DEVANT NOUZON
VRIGNAUD ISABELLE ADJOINT ELEMENTAIRE TD	FAGNON	ECOLE ELEM R.P.D.
WERQUIN BEATRICE ASH ECOLE (OPTION E) TP	CHARLEVILLE MEZIERES	CMPP CMPP
ZANET SARAH ADJOINT(E)MATERNELLE TD	BEAUMONT EN ARGONNE	ECOLE PRIMAIRE

AVIS IEN DIRECTION 10 CLASSES ET +

Premier dérapage !

Lors de la CAPD du 2 février 2016 et malgré l'opposition des représentants du personnels, le DASEN annonce qu'il imposera le recrutement par commission d'entretien des directeurs d'école de 10 classes et plus.

Le SNUipp-FSU regrette l'absence de mise en adéquation de la note mouvement avec la circulaire ministérielle sur la mobilité, notamment en ce qui concerne les postes à profil.
Lors de la CAPD du 7 fevrier 2017, le DASEN décide de profiler les postes de direction des écoles à 10 classes et plus. L'administration a précisé que le fait de profiler les postes de direction de 10 classes et plus est une demande de la rectrice.
Le DASEN a précisé qu'il n'y aurait pas de commission mais un "simple avis" de l'IEN et départage au barème.
Le SNUipp-FSU a rappelé la nécessité de mettre en adéquation la circulaire mouvement avec la note mobilité, il déplore le fait de profiler les postes de direction de 10 classes et plus.
CAPD du 15 mai 2017 : 12 collègues ayant la liste d'aptitude sollicitent un poste de direction 10 classes et plus (poste V ou SV). Il n'y a effectivement pas eu de commission d'entretien mais des avis des IEN. Deux avis défavorables ont été proposés par des IEN et validés par le DASEN. Le SNUipp-FSU s'est opposé à ces avis et au profilage de ces postes en général.

CONSÉQUENCE : INJUSTICE ET MANQUE D'ÉQUITÉ

Un collègue n'a pu être affecté sur son premier vœu, à savoir une direction de plus de 10 classes, car il a eu un avis défavorable de son IEN, qui justifie son avis par «une candidature prématurée » et « une expérience pas encore suffisante ».
Cependant, il s'avère que ce collègue, après avoir assuré deux années d'intérim de direction (école de 7 classes puis école de 9 classes en REP avec des retours positifs de l'IEN) est depuis le début de l'année scolaire en fonction sur une direction et sur le poste de coordonnateur de réseau (pour lequel il a passé un entretien avec succès).

Comment se justifie donc cet avis défavorable ? Qu'entend l'IEN par « une candidature prématurée » et « une expérience pas encore suffisante » ? C'est ce que nous avons tenté de savoir lors d'une audience avec le DASEN.
Sans profilage, ce collègue aurait eu cette direction.

La personne affectée à sa place, qui a, quant à elle, reçu un avis favorable de son IEN, possède un barème inférieur au sien et aucune expérience sur un poste de direction.

MOUVEMENT INTRA 2017

Les résultats de la 2ème phase.

	T1/T2	Nomination/Affectation
CIRCONSCRIPTION CHARLEVILLE-MEZIERES IA ADJOINT		
E.E.A. JULES VERNE – CHARLEVILLE 0080317B - CLIS option D		STOME Caroline
COUPLAGE ADJ 1 PEMF Flandre (3 X 0,33)	T1/T2	LEBON Elise
COUPLAGE ADJ 2 PEMF Jules V 2X0,33 + Calmette 0,33	T1/T2	WINS Elodie
COUPLAGE ADJ 3 Citadelle complément PES 0,50 +0,50	T1/T2	AMICE Coline
COUPLAGE ADJ 4 Liégeois complément PES 0,50 + 0,25 TP Flandre	T1/T2	PARIS Emilie - 80 %
COUPLAGE ADJ 5 Complément J Verne 0,50 + déch Dir Croizat 0,25	T1/T2	JOLY Marion – 80%
COUPLAGE ADJ 6 PEMF la Citadelle 0,33 + TP Citadelle 0,25 + déch Dir St Laurent 0,25 + 0,17 dispo circo	T1/T2	RIMBEAUX Maud
CIRCONSCRIPTION CHARLEVILLE-MEZIERES 1		
BRIGADE CHAR MEZ (2 postes)	T1/T2	LOIR Cindy CHAPPE Quentin
E.E.P.U. LES HAYBIONS 0080898H- CHARLEVILLE-MEZIERES (2 postes)		LEDRU Marie-Laure SEMBA Aline
CAPUCINES ELE – CHARLEVILLE-MEZIERES 0081003X		AGOUNIZERA Nabila
P. VIENOT ELE - CHARLEVILLE-MEZIERES 0080913Z		AUGUSTE Olivier
BAUDIN – CHARLEVILLE-MEZIERES 0080374N		CENCI Hélène
EEPU NOUVION/MEUSE 0080696N		COUPINOT Cécile
E.E.P.U. PRIX LES MEZIERES 0080335W	T1/T2	OZTURK Derya
COUPLAGE CHARLEVILLE 1 DCOM Capucine mat 0,25 + DCOM Muguet 0,25 + DCOM Vienot mat 0,25		GOUVENEAUX Laetitia – 80%
COUPLAGE CHARLEVILLE 2 DCOM La Francheville 0,25 + DCOM Mendes F 0,25 + DCOM Caquot 0,25 +J Zay TP 0,25		WARIN Antoine
COUPLAGE CHARLEVILLE 3 DCOM Brossolette 0,33 + ASOU Brossolette 0,17 + DCOM Baudin 0,25 + Asou Baudin 0,25		LAURENT Manon
COUPLAGE CHARLEVILLE 4 DCOM St Julien 0,25 +DCOM Flize élém 0,25 + Le plateau Vill Sem 0,125 + Vienot mat 0,33	T1/T2	BILLAUDEL Camille
COUPLAGE CHARLEVILLE 5 DCOM Les Ayvelles 0,25 + Les Ayvelles 0,25		MEYER Diane-Audrey
COUPLAGE CHARLEVILLE 6 DCOM Villers Sem Le Charme 0,25 + DCOM Lumes 0,25 + DCOM Prix les Mez 0,25	1/T2	BAUDON Chloé – 80%
COUPLAGE CHARLEVILLE 7 DCOM Dom le M 0,25 + Asou Dom le M 0,50 + Dom le M 0,25		FELOT Amandine
COUPLAGE CHARLEVILLE 8 DCOM Boulzicourt 0,25 + Balaives et B 0,25 + Poix Terron 0,25	T1/T2	ROBINET Eloïse – 80%
COUPLAGE CHARLEVILLE 9 DCOM L Hanot 0,33 + Asou Hanot 0,17		LAKROUF Sonia – 50%
COUPLAGE CHARLEVILLE 10 Haybions 0,25 + Haybions 0,20 + Haybions 0,25 + J.Zay 0,25		TEIXEIRA NORMAND Claire
COUPLAGE CHARLEVILLE 11 DCOM Viénot élem 0,50 +DCOM Vienot elem (suite dédoublement CP) 0,50		TROUILLET Romy
COUPLAGE CHARLEVILLE 12 DCOM Bronnert 0,25 + Asou Bronnert 0,25 + Bronnert 0,50		COLAS Elodie
COUPLAGE CHARLEVILLE 13 J.Zay 0,33 + J.Zay 0,33 + Haybions PEMF 0,33		PONCELET Amandine
CIRCONSCRIPTION CHARLEVILLE-MEZIERES 2		
E.E.P.U. LA GRANDVILLE D1 – 0080328N		PAGLIA Benoît
E.E.P.U. DEVILLE ELE – 0080632U DIRECTION 5 CLASSES		FELS Andy
DEVILLE – 0080632U	T1/T2	ROTHIER Alexandra
LAIFOUR – 0080640C		THIRY Marine
BRIGADE		FRANCOIS Aline
E.E.P.U. MOZART – CHARLEVILLE-MEZ 0080311V	T1/T2	MAGNE Charlotte
E.E.P.U. DU PETIT JOUR MONTCY/DAME 0080234L	T1/T2	THIOLIERE Gaëlle
COUPLAGE CHARLEVILLE 2 A Bogny V.H 0,50 CM2 + Bogny VH 0,25 CM1 + Bogny VH 0,25 CM2	T1/T2	JEUNHOMME Delphine
COUPLAGE CHARLEVILLE 2 B Nouzonville la Cachette (CM2)		DOUBLET Emilie
COUPLAGE CHARLEVILLE 2 C Bogny Les Vannelles 0,50+ Joigny sur Meuse 0,25 + Montcy ND 0,25 (CP)		ADAMEK Laurence
COUPLAGE CHARLEVILLE 2 D Bogny La Vallée 0,50 + Houldizy 0,25 + Montcy ND 0,25 (CM1/CM2)	T1/T2	BONANNO Aurélie
COUPLAGE CHARLEVILLE 2 E Htes Rivières 0,25 + Neufmanil 0,25 + Nouzonville Centre 0,25 + Bogny RH 0,25 (TPS/PS/MS/GS)	T1/T2	GOLINVAL Coralie
COUPLAGE CHARLEVILLE 2 F Monthermé Centre 0,25 + Thilay 0,25 + Deville élém 0,25 (CM1/CM2 / C2 ou C3)	T1/T2	GIOT Elise - 80%
COUPLAGE CHARLEVILLE 2 G Aiglemont 0,25 + Henri Thomas 0,25 + Gernelle 0,25 (CE1/CE2)	T1/T2	LECLERE Caroline – 80%
COUPLAGE CHARLEVILLE 2 H Joliot Curie CM2 0,33 + Joliot Curie MS/GS 0,33 + Tournes CE1 0,33	T1/T2	NIAY Florine
CIRCONSCRIPTION ASH		
BRIGADE ASH – IME DE BOUTANCOURT		BLAVIER Emilie
BRIGADE ASH - IME DE MORAYPRE – HAYBES		OURY Charlène
SEGPA ANNEXEE AU CLG CARIGNAN – 0080964E		LHOTEL Fanny
COUPLAGE ASH 1 décharge SAPAD Warnécourt 0,50 + Décharge Cordo Warnécourt 0,50		MENOUX Julie
COUPLAGE ASH 2 TP Montcy ND 0,25 + CAES 0,25 + CAES 0,50		THOMÉ Mélanie
COUPLAGE ASH 3 Décharge Coordo Haybes Moraypré 0,25 + IME Rocroi 0,50		DELLOUE Jenny
COUPLAGE ASH 4 IME Glaire décharge coordo 0,50+ IME Glaire TP 0,25 + Belleville ITEP TP 0,25		ASSAILLY Pauline
COUPLAGE ASH 5 Segpa Nouzonville 0,50 + Segpa Fumay 0,50		PROBST Simon
COUPLAGE ASH 6 Segpa Carignan décharge direction 17h + Segpa Carignan TP 4 h		GINGEMBRE Aurélie
COUPLAGE ASH 7 Segpa Scamaroni 11 h + 10 h		RONCARI Vincent
COUPLAGE ASH 8 Segpa Salengro 6 h + Segpa le Lac 5 h + Segpa Scamaroni 5 h + Segpa Vrigne 5 h		BEDET Nora
COUPLAGE ASH 9 Segpa Sault Lès Rethel 100 % du 1/09/17 au 28/02/18 puis IME Rocroi 100 %		ROLAND Laura
CIRCONSCRIPTION RETHEL		
E.E.P.U.RAILLICOURT D1 – 00080148T	T1/T2	COCU Blandine
E.E.P.U. ROCQUIGNY – 0080576H DIRECTION 2 CLASSES		PAQUEZ Caroline
E.E.P.U. RUMIGNY – 0080402U DIRECTION 3 CLASSES		GALLOIS Elise
E.E.P.U. MERMOZ – RETHEL – 0080906S		LOPPION Caroline
MATERNELLE SIGNY/L'ABBAYE 0080152X	T1/T2	ROLAND Justine
ROUVROY SUR AUDRY- 0080401T	T1/T2	BOQUILLON Julie
BRIGADE 6 postes	T1/T2	BURCON Elise MAHUT Vincent Jean ANCELET Audrey HODIER Laura LAHAXE Elodie COLAS Marie
ZIL LIART	T1/T2	KER SUZAN David
ZIL JEAN DION CHATEAU PORCIEN	T1/T2	POULAIN Déborah
AVANCON/ST LOUP	T1/T2	DENISE Guy
COUPLAGE RETHEL 1 Poilcourt Décharge Dir 0,50 + Poilcourt 0,25 + Poilcourt 0,25 école en 23 h = rentrée anticipée	T1/T2	BEZOTEAUX Céline
COUPLAGE RETHEL 2 Chaumont Porcien 0,25 + Wasigny 0,25 + Launois sur V 0,25		NIVAL Elsa 80%
COUPLAGE RETHEL 3 Juniville 0,50 + Novion Porcien 0,25	T1/T2	BAILLY Yvana – 80%
COUPLAGE RETHEL 4 Sault les R 0,50 + 0,50	T1/T2	DEGERMANN Julie
COUPLAGE RETHEL 5 Rethel Mazarin PAP 0,50 + Hannogne St Rémy Dech Dir 0,25		FILLION Marjorie 80%
COUPLAGE RETHEL 6 Déch Dir Rouvroy sur A 0,25 + Rouvroy sur A 0,250+ Brigade Rethel 0,25		DIE Emilie – 80%
CIRCONSCRIPTION REVIN		
BRIGADE (6 POSTES)	T1/T2	BODART Estelle

MOUVEMENT INTRA 2017

Les résultats de la 2ème phase.

E.E.P.U.GIVET ST HILAIRE – 0080748V REG. ADAP – OPTION E		CHAUVIN Solenne
E.E.P.U.CHARLES DE GAULLE GIVET 0080752Z	T1/T2	BOULLOUH Nawelle
E.E.MAT BITSON RIMOGNE	T1/T2	DEBESSE Morgan
COUPLAGE REVIN 1 Givet De Gaulle DCOM élem + ASOU 0,50 + déch TP Givet De Gaulle 0,25 + Givet De Gaulle DCOM mat 0,25	T1/T2	BRIARD Ludivine
COUPLAGE REVIN 2 Vireux M 0,50 + Rancennes DCOM 0,25 + TP 0,25	T1/T2	WAHART Justine
COUPLAGE REVIN 3 DCOM Vireux Wall élem 0,25 + DCOM Vireux Mol élem 0,25 + DCOM Aubrives 0,25 + TP Aubrives 0,25	T1/T2	KELLER Marion
COUPLAGE REVIN 4 Décharge ASOU coordo REP 0,50+ DCOM et ASOU Revin Calmette 0,50	T1/T2	BLASZCZYNSKI Léa
COUPLAGE REVIN 5 DMFE Revin Calmette 0,33 + DMFE Revin Trabbia 0,33+ DMFE Rimogne 0,33	T1/T2	BATY Bérangère
COUPLAGE REVIN 6 DCOM Mazures 0,25 + Décharge TP Mazures 0,25 + DCOM Bourg Fidèle 0,25+ Décharge Revin Calmette TP 0,25	T1/T2	DEMELENNE Eva
COUPLAGE REVIN 7 DCOM Revin mat Campagne 0,25 + DCOM Fumay Centre 0,25 + Décharge Haybes 0,25 + Vireux les Vignes 0,25	T1/T2	LECAILLE Pauline
COUPLAGE REVIN 8 DCOM + ASOU Revin Trabbia 0,50 + Décharge Trabbia TP 0,25 + DCOM Rocroi Hiraumont 0,25	T1/T2	MONTANINI Victoria
COUPLAGE REVIN 9 DCOM + ASOU Renwez 0,50 + Décharge Montcornet Cliron 0,50	T1/T2	BOEHMITZ Bénédicte
COUPLAGE REVIN 10 DCOM Harcy Sormonne 0,25 + DCOM Rimogne Biston mat 0,25 + DCOM Rimogne Desplous élem 0,25 + Décharge Maubert F TP 0,25	T1/T2	NANNI Elisa
COUPLAGE REVIN 11 DCOM Signy le P 0,25 + décharge TP Signy le P 0,25 + Décharg Signy le P 0,25 + Décharge Eteignières 0,25	T1/T2	MATHIS Aline
COUPLAGE REVIN 12 DCOM Auvillers Eteignières 0,50 + ASOU Auvillers Eteignieres 0,50	T1/T2	DAUD'HUI Peggy
CIRCONSCRIPTION SEDAN		
GLAIRE		LOUIS JOSEPH Mélanie
FRENOIS SEDAN		MIGNEAUX Clara
LECLERC ADAM SEDAN		DUBOIS Noemie
BRIGADE 2 Postes	T1/T2	LAMBERT Mélanie DETANTE Caroline
COUPLAGE SEDAN 1 CE1 CE2 Georges Ouvrard 0,50 Sedan REP+ 0,50		DELORME Pierre-Yves
COUPLAGE SEDAN 2 Sedan Prairie décharge Dir 0,25 + Asou 0,25 + Fond de Giv décharge Dir 0,25		COLLEN Mélanie – 80%
COUPLAGE SEDAN 3 Sedan Esplanade REP+ 100 % CE2		DE GASQUET Anne
COUPLAGE SEDAN 4 Sedan Bellevue REP + Décharge Dir+ASOU+TP = 100 %		JADOT Olivier
COUPLAGE SEDAN 5 Vrigne J Monnet décharge mat TPS/PS 0,25 + Balan décharg Dir TPS/PS/MS 0,25 + Vrigne J Monnet TP MS/GS 0,25 + Donchery Verdun TP PS/MS 0,25	T1/T2	LAMBERT Céline
COUPLAGE SEDAN 6 Vrigne J.Jaurès Déch Dir CE1 0,25 + Floing Gaulier Déch Dir CE2 0,25 + Floing G TP MS 0,25	T1/T2	PERNACI Pauline – 80%
COUPLAGE SEDAN 7 Vrigne Zola Déch Dir CE2 0,25+ Dispo circo sedan 0,17+ Déch Dir Pouru 25 % CE1/CE+ Déch PEMF Sedan Blanpain 0,33	T1/T2	HULOT Elisa
COUPLAGE SEDAN 8 Vrigne déch Coordo CM2 0,50+ Noyers Pt Maugis déch Dir CM1/CM2 0,25 + Déch Dir Glaire CM2 0,25	T1/T2	GILLOT Laura
COUPLAGE SEDAN 9 Douzy mat TP MS/GS 0,25 + Douzy mat GS 0,25 + Douzy mat déch Dir PS 0,25+ Francheval TP PS/MS/GS 0,25	T1/T2	LE HY Anne
COUPLAGE SEDAN 10 Douzy élem Déch Dir CE2 0,25 + Givonne Déch Dir GS/CP 0,25 + Pouru St Rémy Poste fractionné PEFS MS/GS 0,50		SARTEAUX Cécile
CIRCONSCRIPTION VOUZIERS		
E.E.P.U. AUTRECOURT ET POURRON -0080410C DIRECTION 2 CLASSES		JESTIN Sonny
E.E.P.U. HARAUCOURT – 0080171T DIRECTION 2 CLASSES		MATER Cathy
E.E.P.U.PURE – 0080146R DIRECTION 3 CLASSES		LARTISIEN Camille
E.E.P.U. LOUIS LUMIERE BAIRONS ET SES ENVIRONS – 0080125T	T1/T2	MARIN Dominique
E.E.P.U. LOUIS LUMIERE BAIRONS ET SES ENVIRONS – 0080125T REG. ADAP – OPTION E		BRZAKOWSKI Aurélie
E.E.P.U. CENTRE MOUZON REG.ADAP – OPTION E	T1/T2	PAVASIO Cécile
BRIGADE 2 Postes	T1/T2	THIERION Céline GOMEZ Nelly
ZIL VOUZIERS RAT L LUMIERE BAIRONS ET SES ENVIRONS	T1/T2	MANESSE Caroline
COUPLAGE VOUZIERS 1 Déch Dir Machault 0,50 + Brieulles / Bar Déch Dir 0,25 + Dricourt SAAME ASH 0,25		CARQUIN Vanessa
COUPLAGE VOUZIERS 2 Haraucourt TP 0,25 + Raucourt Déch Dir 0,25 + Raucourt TP 0,25 + Chémery/Chéhéry Déch Dir 0,25	T1/T2	TAILLEUR Margerie
COUPLAGE VOUZIERS 3 Mouzon TP 0,25 + Beaumont en A TP 0,25 + Carignan Déch Dir mat 0,25 + Carignan elem 0,25	T1/T2	ZAREBA Adeline
COUPLAGE VOUZIERS 4 Bairon et ses env Déch Dir 0,50 + Remilly Aill Déch Dir 0,25 + Remilly Aill TP 0,25	T1/T2	FEUILLET Vanessa

Intérims de direction à titre provisoire :

REVIN	INTERIM DE DIRECTION
VIREUX MOLHAIN MAT – 2 CLASSES	BELKADI Aurélie -SP
MAT MON PLAISIR VIREUX WALLERAND – 3 CLASSES	RENOLLET Kenny – SP
SEDAN	
FRANCHEVAL – 3 CLASSES	CHARBONNEAUX Meryl –SP
POURU ST REMY MAT – 2 CLASSES	ROBINET Stéphanie
VOUZIERS	
BAIRON ET SES ENVIRONS – 9 CLASSES	CROISIER Arianne

Nomination à titre provisoire sur postes PEMF restés vacants au mouvement :

Candidats	Poste obtenu
PAZGRAT Dorothée Admissible CAFIPEMF	Jules Verne
GUILLON Peggy Admissible CAFIPEMF	Flandre
LEGER Nicolas Admissible CAFIPEMF	Les Haybions

Postes à profil restés vacants à l'issue de la 1er phase :

ULIS REVIN (2 postes vacants)	1 seule candidate MIGEOT Lucile – maintien sur poste
ULIS NOUVION SUR MEUSE (Commission d'entretien - CAPD le 27.06.2017)	DELOFFRE Séverine

MOUVEMENT INTRA 2017

Les résultats de la 2ème phase.

Enseignants à titre définitif sur un poste de BRIGAGE/ZIL ou BFC qui libèrent leur poste à titre provisoire et qui exercent leurs fonctions à temps partiel :
Affectation en amont de la seconde phase du mouvement :

CHARLEVILLE-MEZIERES 1	COUPLAGES	BAUSSERON Emilie	CHATEAU PORCIEN TP Prud'Homme R 0.25 HANNOGNE ST REMY – Hosson A – 0.25 SAULT LES RETHEL – Troiano S – 0.25
MASCETTI Virginie	CAPUCINES élémentaire DCOM 0.25 CAPUCINES élémentaire ASOU 0.25 CAPUCINES élémentaire TP Dapsence 0.25	COLLET Amélie	RETHEL MAZARIN - DECHARGE PEMF 0.33 RETHEL MERMOZ – 0.25
RETHEL		SEDAN	
NOUVIAN Florence (allègement 0.25)	ASFELD DCOM 0.50 POILCOURT TP Coutant E – 0.25	HOBRY Amandine	SEDAN LA PLAGE MAT DCOM -0.25 SEDAN LA PLAGE MAT COORDO REP 0.50
BOUCHET Hélène	SIGNY L'ABBAYE – DCOM 0.25 SIGNY L'ABBAYE – TP Hunter L 0.25 LIART – DCOM – 0.25	BARBIER Margot	SEDAN G OUVRARD TP Demissy N- 0.25 SEDAN LECLERC ADAM – DCOM – 0.25 SEDAN LECLERC – ASOU -0.17
DUTHOIT Florence	THIN LE MOUTIER DCOM 0.25 THIN LE MOUTIER – TP Fruit M 0.25 THIN LE MOUTIER – Lamblot C 0.25	VOUZIERS	
		DAUPHY Ingrid	DODEMAN TP FEUCHER B – 0.25 DODEMAN VOUZIERS DMFE 0.33 SAVIGNY SUR AISNE TP LE Bars P. -0.25
LYVER Niciolas	RETHEL L JOUVET - DCOM 0.25 TAGNON DCOM 0.25 AMAGNE DCOM 0.25	MIQUEL Amélie	MONTHOIS DCOM -0.25 GRANDPRE DCOM 0.25 BUZANCY DCOM – 0.25

MOUVEMENT INTRA 2017

GT 23 juin et CAPD 27 juin 2017 : Comptes-rendus

MOUVEMENT

Si nous pouvons apprécier le retour à l'organisation d'une 2ème phase avec publication des postes et formulation de voeux, que nous avons tant réclamé, quelques ajustements restent à examiner.
La note administrative sur la 2ème phase du mouvement ne nous a pas été soumise avant parution comme demandé, nous avons été mis devant le fait accompli de certaines dispositions.
Notamment, les règles appliquées en pratique.
A savoir :
- Affectation au barème et si égalité, départage à l'âge (le plus âgé l'emporte). Et l'AGS ?
- Ordre des priorités :
1. carte scolaire,
2. médicale,
3. affectation T1,
4. affectation T2 (même à temps partiel) : premier regard sur les postes fléchés puis les autres,
5. priorité REP et ASH,
6. barème,
7. absence de vœux.

Nous avons réitéré notre demande d'un groupe de travail sur l'ensemble des règles du mouvement intradépartemental dès le début de l'année prochaine (septembre-octobre).
La prochaine note devra clarifier les priorités.
Les services pensent rédiger une fiche à part pour les 80 % l'an prochain (cette année 16 collègues concernés).
Les documents de travail de l'administration ne comportaient pas les barèmes et les vœux de chaque collègue. Il a fallu recouper les informations avec les documents de la première phase.
Notre mission de contrôle n'en a pas été facilitée. A deux jours de la CAPD, il n'a matériellement pas été possible de procéder à la vérification de chaque nomination.
Les représentants du personnel ont demandé qu'une explication claire et écrite des règles appliquées pour ce mouvement soient diffusées pour ne pas frustrer les collègues et demandent qu'elle précise que les postes n'étant pas présents au mouvement étaient réservés pour les titulaires dont les postes étaient « non compatibles » avec un service à temps partiel.
A la demande des représentants du personnels, tous les documents (vœux, barèmes) sont disponibles à la DRH.

A notre question sur la « concurrence » entre la priorité T1/T2 et la priorité de maintien en REP/REP+ , l'IEN-A propose de ne pas accorder de priorité de maintien pour les postes en couplage car ils peuvent changer chaque année. (Dans les faits, une seule personne n'a pas obtenu sa priorité de maintien en EP.) Sauf que certains couplages sont justement restés identiques à l'année dernière ! Le SNUipp-FSU a donc demandé que les postes en REP/REP+ sur lesquels des collègues ont une priorité de maintien ne soient pas étiquetés T1-T2 par les IEN.
Or, le DASEN ne veut pas d'affectation de T1/T2en REP/REP+ : les instructions ministérielles ne sont pas claires dans la circulaire. Nous avons ajouté que nous étions d'accord, sauf si c'est leur choix ! Bien que le gouvernement affiche que les collègues en REP doivent avoir au moins 3 ans d'ancienneté , le SNUipp-FSU demande si un jeune collègue peut demander un poste en REP sur la base du volontariat ? (au même titre qu'un poste en ASH comme le permet la note mouvement).
Le DASEN réponds : "Oui, à la marge".

Pour les directions restées vacantes, la règle (non écrite) est que l'IEN demande à tous (vraiment ?) les personnels de la liste d'aptitude qui sont sans poste, ensuite aux titulaires dans un second temps.
La proposition d'informatiser la seconde phase a été évoquée, la faisabilité sera étudiée.
L'administration s'engage à une concertation sur cette note mouvement.
L'administration s'engage à retravailler la note mouvement avec les

MOUVEMENT INTRA 2017

GT 23 juin et CAPD 27 juin 2017 : Comptes-rendus - Suite

organisations syndicales.

Il est à noter que la DSDEN refuse de remplacer les maîtres spécialisés E sur leur décharge syndicale (2 cas).

Statistiques
A la seconde phase, il y avait :
- 139 enseignants restés sans poste à l'issue de la 1ère phase,
- 1 inéat,
- 3 titulaires ont été autorisés à participer (raisons médicales après le second mouvement), difficultés professionnelles,
- 126 postes disponibles,
- 101 collègues ont obtenu satisfaction soit 70,62 % dont 26 affectés d'office par l'administration (soit pas assez de vœux émis, soit pas de vœux),
- 39 T2 et 27 T1 affectés,
- 16 collègues à 80 %,
- 17 collègues restent en attente d'affectation soit 2 T2, 1 T1 et 14 T3 et plus.

Nous avons relevé la fusion de fait entre les deux écoles de Pouru-Saint-Rémi par affectation de la même personne sur les deux directions.

- Coordonnateurs REP+
Le poste de coordonnateur Salengro reste vacant.
Un nouvel appel à candidature aura lieu.

- ULIS :
Revin : 2 postes, 1 seul candidat, maintenu sur le poste.
Nouvion-sur-Meuse : 2 candidats.

Affectation des PES
Les postes réservés pour les PES sont à 98 % des postes à 50 % (donc presque pas de couplages pour les PES).
Il est pratiquement acté que la liste complémentaire sera ouverte (50 postes pour l'académie, et peut-être 10 pour le département).
La DSDEN nous fait part du fait que le Rectorat communiquera toute la liste des PES, y compris ceux recrutés sur LC et est dans l'obligation d'attendre pour la nomination sur les postes réservés.
L'objectif étant de maximiser la satisfaction des nouveaux PES par rapport à leur voeux d'affectation dans les quatre départements de l'Académie.
Un questionnaire leur sera adressé sitôt connues leur affectations, notamment pour connaître leur souhait.
L'emploi du temps des PES : en classe, soit le lundi-mardi ou jeudi-vendredi, et inversement pour les cours à l'ESPE. Les DU-MEEF ou DU-PEDA auront un tuteur dans leur niveau de classe.
Nous avons fait remarquer que des supports de poste pourraient être difficiles pour des PES, par exemple :
- Mozart (REP),
- Rouget de IISLE (REP),
- Devant Nouzon (REP),
- Blanpain : profil EP.

L'IEN-A reconnaît ne pas avoir été assez vigilant. Ils ne seront pas utilisés dans la mesure du possible. Il sera également attentif pour que les PES n'aient pas le niveau CP.

Ineats-Exeats

- 1 ineat et 1 exeat accordé sur échange (hors académie).
Le DASEN attend d'avoir une vue plus précise sur la situation du département et son évolution en termes de personnels.
Bilan de situation en personnels du département : actuellement, le déficit serait compris entre une fourchette de -5 à -10.

Temps partiels sur autorisation

- 96 demandes de temps partiels de droit + 17 avec reprise anticipée.
- 12 accordées, soit 4 équivalent temps plein.
A notre demande, la DSDEN nous a communiqué les critères d'examen des temps partiels sur autorisation.

Grille de lecture avec des items non hiérarchisés qui ont permis de départager
1) Raison professionnelle / Création d'entreprise
1ère demande,
Seconde année,
Demande au-delà de 3 années.
2) Raison médicale (celle qui a donné lieu aux accords les plus nombreux.)
Justificatif ? Certificat médical d'un médecin généraliste ou spécialiste,
Reconnaissance RQTH (demandes parfois en cours),
Avis favorable ou prioritaire du docteur Casanoue.
3) Raison familiale
- Enfants malades,
- Ascendant malade,
- Conjoint éloigné.
(Le cas d'un conjoint malade sera réintégré.)
4) Raison personnelle.
Nous sommes intervenus pour rappeler le caractère non réglementaire de la pratique qui consiste à refuser un temps partiel de droit à la suite d'un congé maternité en cours d'année et à ne proposer aux collègues qu'une annualisation.

Accès à la Hors classe

292 promotions possibles pour l'Académie dont 60 pour les Ardennes.

Liste d'aptitude PE

3 collègues sur 6 candidats ont obtenu l'intégration au corps des PE.
Il reste 9 instituteurs.

Informations diverses :

Droit d'option des psychologues
Sur 21 psychologues :
- 12 ont demandé leur intégration dans le nouveau corps,
- 7 ont demandé le détachement,
- 2 ont refusé de se prononcer et seront donc détachés pour un an comme le prévoient les textes.

Résultats CAFIPEMF :
- 3 admis, 2 admissibles.

Résultats CAPPEI :
Commission académique le 6 juillet.
4 candidats dont 3 changement d'option (1 F -> D ; 2 E -> G).

Le SNUipp-FSU formule la demande de la réunion d'un GT pour étudier la mise en oeuvre des modalités d'évaluation qui affecteront l'évolution de carrière des collègues suite à l'entrée en vigueur de PPCR.

Retour sur le CTSD - suite

Précisions sur les moyens :
Sur les 5 postes G vacants, 4 sont redéployés pour le dispositif 100 % de CP dédoublés. (1 réservé à une personne qui éventuellement aurait la CAPASH G).
Le poste « Chargé de mission rythmes » est fermé et réutilisé pour le dédoublement des CP
C'est bien au conseil des maîtres de désigner les professeurs de CP, rien n'empêche à un PDMQDC de prendre un autre niveau.
L'organisation des classes n'est pas figée, charge aux équipes de mettre en place des ateliers, dédoublements…
Selon l'IEN-A, il y a reconcentration des PDMQDC sur le cycle 2, même si par moment, on peut rassembler. L'expertise du PDMQDC doit être au service des classes de CP.
Ecole Baudin – Charleville-Mézières : il existait une GS/CP, avec le moyen supplémentaire, il y a une ouverture d'une classe en maternelle.
Postes « Allophones » : la question des secteurs sera gérée à la rentrée – redistribution des missions, on saura clairement qui pilote.
D'ici-là, les collègues peuvent solliciter l' IEN-Adjoint qui les recevra (un protocole académique existe).

Rythmes scolaires
Selon la DSDEN, plus le temps passe avant la publication du décret, plus les chances s'amenuisent pour passer en 4 jours à la rentrée.
Le SNUipp-FSU fait remarquer que la notion de PEDT n'existe pas pour passer en 4 jours.
L'IEN-A acquiesce mais précise :
- que les communes doivent prouver des « difficultés »,
- qu'elles doivent assurer la « qualité » de ce qui sera proposé le mercredi matin.
Sic !
Il précise que la validité des avis donnés par les conseils d'école ou les maires ne dépend pas de la date de parution du décret.

VOUS POUVEZ AUSSI ADHÉRER EN LIGNE !

SNU*ipp*-FSU 08 Bulletin d'adhésion 2017-2018

48 rue Victor HUGO 08000 Charleville-Mézières – tél. : 03 24 37 65 74 – mél : snu08@snuipp.fr

Site : 08.snuipp.fr

Nom, Prénom :

Nom de jeune fille :

Tél port/fixe :

Date de naissance : Sexe : F ☐ M ☐

Adresse postale :

Adresse électronique :

Établissement scolaire :

Catégorie pro : Instit, PE, PE HC, PE Spé, PEGC, AESH, retraité

Type d'emploi : adj, dir, PEMF, PE étab, PE Rased, rempl, ………

Échelon au 01/09/2017 :……..Quotité de temps de travail :….. %

Cotisation : ……..€ Type de paiement : chèque(s) ; prélèvement(s)

Cochez autant de mois que vous le souhaitez sans interruption :

Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Je me syndique au SNUipp-FSU afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités, au développement du service public d'éducation, au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat indépendant, unitaire pluraliste et démocratique, dans une fédération rénovée.

Le SNUipp-FSU pourra utiliser les renseignements ci-contre pour m'adresser ses publications.

Je demande au SNUipp-FSU de me communiquer les informations professionnelles et de déroulement de carrière auxquels il aura accès et l'autorise à faire figurer ces informations dans les fichiers et traitements informatiques dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp.

J'ai bien noté qu'une attestation fiscale correspondant à ma cotisation versée pour l'année scolaire en cours (donnant lieu à un crédit d'impôt de 66 % pour l'impôt sur le revenu) me parviendra avant la déclaration des revenus 2018 (avril-mai 2018).

☐ ***Je souhaite que mon adhésion au SNUipp-FSU soit reconduite d'une année sur l'autre et j'opte pour le prélèvement automatique avec tacite reconduction.***

☐ ***Je souhaite renouveler volontairement mon adhésion chaque année***

A ……………………….……… le… ……………….……….. signature :

Échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteur							125	130	140	150	160
P E	86	86	130	135	140	150	157	167	177	191	204
PE HC					215	228	240				
PE Class. Excep.	191	204	215	228	*1er chevron* 240		*2è chevron* 250		*3è chevron* 260		
Autres	**Étudiant M1**		**Congé parental**		**Disponibilité**		**AESH**		AESH en temps partiel au prorata de la quotité avec un minimum de 40 €		
	36		94		94		65				
Majoration	**Dirlo 1 à 3 cl**		**Dirlo 4 à 9 cl**		**Dirlo 10 ou +**		**Dirlo SEGPA**		**Coordo REP**		**PEMF/ Spé**
	8		12		15		18		12		8
Retraité	**Montant de la pension**										
	< 1300		De 1300 à 1500		De 1500 à 1700		De 1700 à 1900		De 1900 à 2100		> 2100
	93		102		118		128		142		152
Enseignant en Temps partiel : au prorata de la quotité avec un minimum de 94 €											

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA SNUipp-FSU 08

En signant de formulaire de mandat, vous autorisez le SNUipp-FSU 08 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUipp-FSU 08. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour une prélèvement autorisé. NB : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Coordonnées du débiteur

Nom, prénom :

Adresse :

IBAN : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

BIC : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Coordonnées du créancier

SNUipp-FSU 08
48 rue Victor Hugo
08000 Charleville-Mézières

ICS : FR74ZZZ446721

RUM : ++WK334334HAGK3J01

Type de paiement : Récurrent

A ,le Signature du débiteur :